



OFFRE DE SERVICE | GOUVERNANCE

Réalisée le 5 mai 2026
Pour Me Sonia Daoust



Soutien et avis-conseil en gouvernance associative

La gouvernance constitue un pilier essentiel de la vitalité, de la crédibilité et de la pérennité des organismes à but non lucratif. Depuis plusieurs années, Loisir et Sport Montérégie accompagne les organismes de la région dans leurs réflexions et leurs pratiques en matière de vie démocratique, de fonctionnement des conseils d'administration et de gestion associative.

Toutefois, certaines situations requièrent une expertise approfondie et spécialisée qui dépasse le cadre du soutien général pouvant être offert par une équipe interne. Dans un souci de rigueur, de conformité et de professionnalisation de ses services, Loisir et Sport Montérégie a fait évoluer son offre de soutien en gouvernance.

Une offre professionnelle en gouvernance

Désormais, le soutien en gouvernance est offert sous forme d'un service d'avis-conseil professionnel assuré par un(e) avocat(e) spécialisé(e) en droit associatif. Cette approche permet aux organismes de bénéficier d'un accompagnement structuré, conforme aux exigences légales et aux meilleures pratiques en matière de gouvernance.

Ce service s'adresse aux organismes de loisir, de sport et de plein air ainsi qu'aux groupes en démarche de structuration qui souhaitent être accompagnés, notamment pour :

- La création d'une nouvelle association, incluant le soutien à la structuration initiale et à la tenue de l'assemblée générale de fondation;
- La révision, la mise à jour ou la refonte complète des règlements généraux;
- L'analyse et l'amélioration des pratiques de gouvernance et de vie démocratique;
- Le fonctionnement du conseil d'administration (rôles, responsabilités, délégations, comités);
- La préparation et la tenue d'assemblées générales annuelles ou extraordinaires;
- L'interprétation des lettres patentes et des documents constitutifs;
- Les procédures d'assemblée et la conformité aux obligations légales;
- L'élaboration, la révision ou l'analyse de contrats et d'ententes diverses;
- L'accompagnement dans des situations complexes ou sensibles liées à la gouvernance.

Médiation et accompagnement dans des situations conflictuelles

Le service d'avis-conseil peut également inclure un accompagnement en médiation, notamment dans des situations de conflits ou de tensions impliquant :

- Des administrateurs;
- Des membres;
- Des partenaires;
- Des enjeux affectant la gouvernance et la vie associative.

Cette approche vise à favoriser des solutions durables, respectueuses du cadre légal et des relations entre les parties.

Modalités et tarification

Le service d'avis-conseil en gouvernance est offert à tarif préférentiel pour les membres de Loisir et Sport Montérégie. La tarification varie selon la nature, la complexité et l'ampleur du mandat.

Loisir et Sport Montérégie agit comme point d'entrée et facilitateur en évaluant les besoins de l'organisme et en l'orientant vers le service approprié.

Pour toute demande d'information, ou pour discuter d'un besoin spécifique, nous vous invitons à communiquer avec nous par courriel : gouvernance@loisir.qc.ca.

Tarification – avis-conseil en gouvernance associative

Type de service	Description	Tarif horaire membre	Tarif horaire non-membre	Durée estimée
Création d'une nouvelle association	Accompagnement à la structuration, préparation des documents constitutifs et soutien à la tenue de l'assemblée générale de fondation	150 \$	225 \$	4 h
Révision ou refonte des règlements généraux, documents constitutifs	Analyse, mise à jour ou rédaction complète des règlements généraux selon les besoins de l'organisme, modifications aux lettres patentes, etc.	150 \$	225 \$	4 h
Soutien au conseil d'administration	Avis-conseil sur les rôles et responsabilités, la structure du CA, les comités et les pratiques de gouvernance	150 \$	225 \$	1 h
Accompagnement à l'assemblée générale	Soutien à la préparation, à la conformité et au déroulement d'une assemblée générale annuelle ou extraordinaire	150 \$	225 \$	3 h
Contrats et ententes	Élaboration, révision ou analyse de contrats, ententes ou protocoles de collaboration	150 \$	225 \$	1 h
Médiation et gestion de conflits	Accompagnement en médiation dans des situations conflictuelles ou sensibles liées à la gouvernance	225 \$	337,50 \$	1 h
Avis-conseil ponctuel	Consultation ciblée sur une question précise en gouvernance associative	150 \$	225 \$	0,5 h
Formation privée existante (maximum 40 personnes)	Formation existante sur demande des municipalités pour leurs associations	800 \$	1 200 \$	3 h

Les tarifs sont déterminés en fonction du mandat et feront l'objet d'une entente préalable.